



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17179069

de

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -ENTRÉ
LE 12 DEC. 2017

Le Greffier

N° d'entreprise : 0433 334 038

Dénomination(en entier) : **GRANIT INTER**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Robesse 2 à 6041 GOSSELIES****Objet de l'acte : Nomination du commissaire**

Extrait de la délibération de l'assemblée générale ordinaire du 06 juin 2015:

L'assemblée générale approuve, à l'unanimité, le renouvellement aux fonctions de commissaire pour une durée de trois ans (exercice comptable 2015, 2016 et 2017), la société civile Christophe REMON & Co ayant adopté la forme d'une SPRL représentée par Monsieur Christophe REMON, réviseur d'Entreprises. Les émoluments du commissaire sont fixés à 4.100,00 € indexés plus les taxes y afférentes dues à la TVA. Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2018

Philippe BERTRAND
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).